



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 OCTOBRE 2022

N° 2022 – 84

Objet : Décision Modificative n°4

Rapporteur : Monsieur BEAUPÉRIN

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, en session ordinaire, dans la salle de ses délibérations à l'Hôtel de Ville, 5 rue Jules Ferry, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame QUELLARD, le cinq octobre conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mme QUELLARD, Maire.

Adjoint :

M. BRUNEAU, Mme LEMAIRE, Mme LE BIHAN-PENNANROZ, M. CABELLIC, Mme NOBLET-GAUDET, M. BEAUPÉRIN, Mme CAUBEL, M. LEGRAND.

Conseillers Municipaux :

Mme FALLER, M. POIGNAN, Mme BLANCHET, M. BOURDIC, Mme VIGOUROUX, M. LACROIX, Mme PONTHEAU, M. GOUGEON, Mme DREZEN, Mme THOBIE, Mme PERROT, M. AUBINEAU, Mme BALLY, M. FLORIMOND, M. BODEN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. BOUCHER représenté par M. BRUNEAU
M. EVAIN, représenté par Mme QUELLARD
Mme JANSSEN représentée par Mme LEMAIRE

Secrétaire de séance :

Mr BODEN



Objet : Décision Modificative n°4.

Madame le Maire propose à l'assemblée d'adopter la décision modificative n°4 suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses

Sens	Article	Libellé	BP	BP+DM 1 à 3	DM n°4	Budget total
DF	60611	Eau et assainissement	46 570,00 €	46 474,00 €	13 000,00 €	59 474,00 €
DF	606121	Electricité	273 411,00 €	269 765,00 €	250 000,00 €	519 765,00 €
DF	60632	Fournitures de petit équipement	271 640,00 €	264 950,00 €	-5 000,00 €	259 950,00 €
DF	61521	Terrains	64 000,00 €	65 480,00 €	-18 000,00 €	47 480,00 €
DF	615231	Entretien et réparations de voirie	105 000,00 €	100 868,00 €	-25 000,00 €	75 868,00 €
DF	6184	Versement à des org. de formation	26 280,00 €	23 977,00 €	-3 000,00 €	20 977,00 €
DF	6231	Annonces et insertions	10 740,00 €	10 740,00 €	-3 000,00 €	7 740,00 €
DF	6248	Divers (Transports)	65 400,00 €	29 811,00 €	-8 000,00 €	21 811,00 €
DF	6257	Réceptions	31 310,00 €	32 282,00 €	-5 000,00 €	27 282,00 €
DF	6288	Autres services extérieurs	87 160,00 €	82 611,00 €	-9 000,00 €	73 611,00 €
Sous-Total Chap. 011		Charges à caractère général			187 000,00 €	
DF	64111	Rémunération principale	1 942 431,00 €	1 942 431,00 €	36 000,00 €	1 978 431,00 €
Sous-Total Chap. 012		Charges de personnel et versés assimilés			36 000,00 €	
DF	678	Autres charges exceptionnelles	64 000,00 €	64 000,00 €	10 000,00 €	138 000,00 €
Sous-Total Chap. 67		Charges exceptionnelles			10 000,00 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						233 000,00 €

Recettes

Sens	Article		BP	BP+DM 1 à 3	DM n°4	Budget total
RF	6459	Remboursement charges SS et prévoyance	0,00 €	0,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
Sous-Total Chap. 013		Atténuation de charges			7 000,00 €	
RF	7338	Autres taxes	123 500,00 €	123 500,00 €	16 000,00 €	139 500,00 €
Sous-Total Chap. 73		Impôts et taxes			16 000,00 €	
RF	748371	Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux	0,00 €	0,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Sous-Total Chap. 74		Dotations, Subventions et participations			200 000,00 €	
RF	7788	Produits exceptionnels divers	65 000,00 €	65 000,00 €	10 000,00 €	75 000,00 €
Sous-Total Chap. 77		Produits exceptionnels			10 000,00 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT						233 000,00 €

Section d'investissement

Dépenses

Sens	Article		BP	BP+DM 1 à 3	DM n°4	Budget total
DI	165	Dépôts et cautionnements reçus	2 300,00 €	2 300,00 €	8 000,00 €	10 300,00 €
Sous-Total Chap. 16		Emprunts et dettes assimilées			8 000,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT					8 000,00 €	

Recettes

Sens	Article		BP	BP+DM 1 à 3	DM n°4	Budget total
RI	165	Dépôts et cautionnements reçus	2 300,00 €	2 300,00 €	8 000,00 €	10 300,00 €
Sous-Total Chap. 16		Emprunts et dettes assimilées			8 000,00 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT					8 000,00 €	

Cette décision modificative porte la section de fonctionnement à 9 472 294 € et la section d'investissement à 7 920 998 € en dépenses et 10 920 998 € en recettes.

La Commission de Finances a émis un avis favorable à l'unanimité des voix des membres présents.

Le Conseil municipal invité à délibérer, a décidé, à l'unanimité, d'adopter la décision modificative n°4 comme présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Croisic, le 14 octobre 2022.

Le secrétaire de séance,
Jean-Luc BODEN



Le Maire,
Michèle QUELLARD



VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

POUR : unanimité

CONTRE :

ABSTENTION :